



Mairie de Corbas  
Place Charles Jocteur  
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00  
Courriel : [accueil@ville-corbas.fr](mailto:accueil@ville-corbas.fr)

## ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

**Concession n° : 6/L/4**

**Le maire** de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par Mme MACQUER Jacqueline, domiciliée 19 rue des Pinsons 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession quinzenaire dans le cimetière de Corbas au nom de Mme MACQUER Jacqueline à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de quinze ans prenant effet le 30 janvier 2025 et expirant le 30 janvier 2040.

La concession est accordée moyennant la somme de cinq cents Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 30 janvier 2025  
Le maire

MACQUER Jacqueline

Macquer